



Bulletin municipal Hiver-Printemps 2026

# MAIRIE DE FRESSE



## Le mot du Maire

Avec la fin de l'année 2025 s'achève ma seconde mandature. Durant ces douze années, de nombreux changements et investissements structurants ont été menés au sein de notre commune, avec un objectif constant : améliorer le cadre de vie, renforcer la sécurité et préparer l'avenir.

## **Infrastructures et sécurité**

Plusieurs actions majeures ont été réalisées :

- Le remplacement de l'éclairage public par des lampes LED, plus économes et plus performantes.
- Le déploiement de la fibre optique, en partenariat avec le Département et l'État.
- La rénovation partielle des réseaux d'eau et la création d'interconnexions, ainsi que la rénovation des réservoirs de La Chevestraye, du Montvilliers, du Monteaujeux et du Magny.
- Le passage en souterrain du réseau moyenne tension (20.000 volts), en collaboration avec Enedis.
- La suppression des zones blanches de téléphonie mobile, avec l'installation de l'émetteur des Larmets, en lien avec l'État.
- L'amélioration de la fonctionnalité du matériel et des locaux du CPI.
- Le renouvellement du matériel de déneigement.

## **Vie communale**

De nombreux projets ont également renforcé les services et les équipements communaux :

- La rénovation des salles de classe.
- L'aménagement et la mise en place d'un service périscolaire, en partenariat avec la Communauté de communes.
- La création d'une nouvelle cuisine pour la salle des fêtes.
- La transformation de la maison Michel Loyez en maison des associations.
- La construction de nouveaux bâtiments pour les ateliers communaux.
- La rénovation de cinq logements locatifs (au-dessus de l'école et dans l'ancienne poste).
- Le réaménagement du cimetière, avec la mise en œuvre d'une procédure de reprise des tombes en état d'abandon, la végétalisation des allées, ainsi que la création d'un jardin du souvenir et d'un columbarium.

## **Projets en cours et informations pratiques**

Actuellement, des travaux sont en cours pour le remplacement des pylônes électriques de la ligne 63 000 volts. En accord avec ENR, les aménagements de voiries forestières réalisés

pour ces travaux seront conservés et contribueront à faciliter l'accès au patrimoine forestier communal et privé.

Après plusieurs difficultés administratives et techniques, les travaux sur la station de minéralisation et de traitement ont débuté. Ils devraient se poursuivre, sous réserve de conditions hivernales favorables.

**Concernant la fibre optique, afin de bénéficier de la gratuité du raccordement, il est vivement recommandé aux personnes encore raccordées au réseau téléphonique cuivre de passer à la fibre en 2026. Des abonnements à faible coût existent, notamment pour les foyers ayant un usage essentiellement téléphonique.**

-----

### **Bonnes nouvelles**

Le 22/12/2025 nous avons reçu un avis technique favorable de la Préfecture de Haute-Saône pour le projet de rénovation énergétique de la salle des fêtes, subventionné à 80 % (montant de la subvention 352 480 €).

Le dossier auprès du Pays des Vosges Saônoises pour la rénovation de la chaufferie bois devrait trouver une issue similaire en début 2026.

### **Remembrement**

Ces dernières semaines, l'ensemble des propriétaires de foncier bâti, agricole et forestier a reçu un courrier du Conseil départemental. Le géomètre-expert en charge du remembrement pourra être consulté du 19 janvier au 20 février concernant le projet de classement et l'évaluation des peuplements forestiers, ainsi que pour toute précision relative aux choix de regroupement, de vente ou autres options.

Il est impératif de vérifier le bulletin individuel et la notice explicative, de les compléter et de les retourner en mairie, accompagnés d'une copie du livret de famille, avant le 27 février 2026.

En cette fin d'année, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal et des élus qui ont permis d'engager et de mener à bien ces nombreux projets.

Je souhaite également remercier l'ensemble des bénévoles associatifs ainsi que les sapeurs-pompiers qui, par leur engagement au service de la collectivité, contribuent chaque jour à améliorer notre qualité de vie.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2026 et de bonnes fêtes de fin d'année.

*Les rédacteurs de ce bulletin vous remercient de les avoir lus depuis Juin 2020 et vous souhaitent une très bonne année 2026.*

---

## Retour en images sur le deuxième semestre 2025

Juillet : voitures anciennes



Août : Inauguration de la Loyère et Journée des Associations





## Téléthon

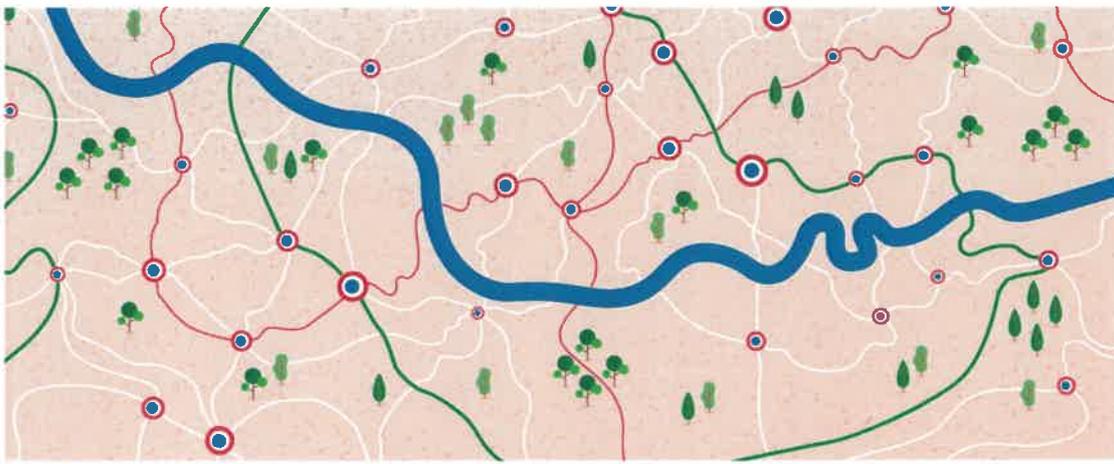


Goûter de Noël des anciens



---

**ELECTIONS MUNICIPALES : le nouveau scrutin  
des 15 et 22 Mars 2026**



# Élections municipales de mars 2026

## Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Fresse. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Fresse, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

**Attention** : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

---

## Etat Civil

### **Décès :**

10/01/2025: Colette SARRE

17/01/2025 : Hans HORBACH

26/01/2025 : Gilbert GUYOT

31/03/2025: Denis SACCHI

03/05/2025: Daniel LITTOT

08/06/2025 : Paul HANSBERGER

04/07/2025: Odile JEANBLANC

24/07/2025 : Monique CHOUMILOFF

22/08/2025 : Susanna ENGESSER

28/10/2025: Pascal JEANNIN

Nos condoléances aux familles

### **Naissance :**

28/04/2025 : Noé, Timothée, William DUCHANOY

### **Mariage :**

19/07/2025: Gérald SIEFERT et Evelyn LAMOTTE

---

## Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental

## DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

### COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER



### AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE FRESSE

Code rural et de la pêche maritime – Livre Premier – Titre Deuxième

#### AVIS DE CONSULTATION

**Projets de classement des parcelles agricoles et forestières et d'évaluation du peuplement des propriétés incluses dans le périmètre d'aménagement**

En application de l'article R123-6 du Code rural et de la pêche maritime, les propriétaires de biens fonciers situés sur la commune de FRESSE sont informés qu'une consultation d'une durée d'un mois est organisée

**du 19 janvier 2026, 9 heures trente, au 20 février 2026, 17 heures 30 inclus  
en mairie de FRESSE**

Pendant cette période, le dossier pourra être consulté en mairie aux jours et heures d'ouverture de celle-ci.

Les propriétaires auront la possibilité d'obtenir toute information auprès du géomètre en charge de l'aménagement foncier, lors des permanences assurées en mairie de FRESSE aux dates et heures suivantes :

- lundi 19 janvier 2026 de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30,
- mercredi 28 janvier 2026 de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30,
- samedi 7 février 2026 de 9h à 12h,
- vendredi 13 février 2026 de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30,
- vendredi 20 février 2026 de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

**Le dossier de consultation** est déposé en mairie de FRESSE et comprend les documents suivants :

- 1° Un mémoire explicatif justifiant les opérations de classement définies à l'article R. 123-1 du Code rural et de la pêche maritime ;
- 2° Les plans parcellaires portant l'indication des limites des propriétés à aménager, ainsi que pour chaque parcelle ou partie de parcelle la nature de culture et la classe retenues par la Commission ;
- 3° Un état indiquant, pour chaque parcelle ou partie de parcelle, les renseignements cadastraux, la surface et l'estimation en valeur de productivité réelle ;
- 4° Un état des propriétés indiquant, pour chaque propriétaire, les parcelles paraissant lui appartenir avec l'indication de la surface et de l'estimation en valeur de productivité réelle.

Le dossier sera également consultable sur le site internet du Département : [www.haute-saone.fr](http://www.haute-saone.fr)

*Utiliser les e-services / rubrique Aménagements Fonciers, depuis un poste informatique personnel ou en mairie aux horaires d'ouverture de celle-ci.*

Toutes les réclamations ou observations concernant ces projets de classement et d'évaluation du peuplement pourront être :

- ✓ soit inscrites directement sur le registre papier déposé à cet effet en mairie de FRESSE pendant toute la durée de la consultation ;
- ✓ enregistrées sur le site internet du Département : [www.haute-saone.fr](http://www.haute-saone.fr) *Utiliser les e-services / rubrique Aménagements Fonciers, depuis un poste informatique personnel.*
- ✓ adressées, pendant toute la durée de la consultation et, **au plus tard le 20 février 2026** (cachet de la poste faisant foi), par courrier au Président de la Commission communale d'aménagement foncier, à l'adresse indiquée ci-après :

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE  
ESPACE 70 - Direction des Services techniques et des transports  
Secrétariat de la Commission communale d'aménagement foncier  
4A rue de l'Industrie - CS 10339  
70006 VESOUL Cedex

**Par ailleurs, chaque propriétaire reçoit**, accompagné du présent avis, un bulletin individuel portant indication des immeubles soumis aux opérations et qui paraissent lui appartenir, avec le classement et la valeur établis par la Commission communale d'aménagement foncier et une notice de consultation préalable à l'avant-projet.

Le bulletin individuel et la notice devront être vérifiés avec attention, complétés et retournés à la mairie de FRESSE, **accompagnés d'une copie du livret de famille, avant le 27 février 2026** (impératif).

**Identité de la personne responsable du projet** : l'enquête est organisée par le Département de la Haute-Saône, où toute information relative à cette affaire peut être obtenue auprès de Mesdames Isabelle BESANCON et Fabienne LOUVET: ESPACE 70 - DSTT – Service aménagement et Appui aux Mobilités - 4A rue de l'Industrie – CS 10339 – 70006 VESOUL Cedex – Téléphone : 03 84 95 74 24 / 03 84 95 74 25 – Courriel : [isabelle.besancon@haute-saone.fr](mailto:isabelle.besancon@haute-saone.fr) ou [fabienne.louvet@haute-saone.fr](mailto:fabienne.louvet@haute-saone.fr)

**Information complémentaire** : en application de l'article R123-7 du Code rural et de la pêche maritime, il est rappelé aux propriétaires et tiers intéressés que les droits réels et les actions (privilèges, hypothèques, etc ...) qui y sont attachées grevant les parcelles comprises dans le périmètre seront transférés de plein droit sur les parcelles attribuées lors du transfert de propriété prévu à l'article L121-21 du Code rural et de la pêche maritime.

.....

## La Tribune des associations

### \* L'Abeille (association des parents d'élèves) :



Bonjour à tous,

Une nouvelle année commence ! 🎉

On vous souhaite à tous une merveilleuse année et surtout une bonne santé !

Nous tenions à remercier tous nos bénévoles, les habitants, la mairie et l'ensemble du village pour l'aide précieuse à chaque manifestation — que ce soit en participant aux ventes ou en contribuant à l'organisation.

Grâce à vous, nos enfants peuvent profiter de sorties scolaires, de matériel pédagogique, de goûters qui rendent leur scolarité encore plus agréable.

Vous pourrez retrouver notre association des parents d'élèves L'ABEILLE tout au long de l'année lors de nos différents événements.

Voici les dates à retenir :

📅 Février : Vente de repas à emporter

🌷 Avril : Vente de bulbes

🏃 18 avril : Trail de l'école

📅 Mai : Photos de classe

🎭 Juin : Spectacle de l'école

**À très vite pour une nouvelle saison pleine de partage et de bonne humeur !**

🐝 L'équipe de L'Abeille

Contact : [labeillefresse70@gmail.com](mailto:labeillefresse70@gmail.com)

**\* L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Fresse :**



L'amicale des sapeurs pompiers de Fresse vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2026.



## \* Anciens combattants :

### Cérémonies de libération 2025

Nos cérémonies de libération ont eu lieu le 27 septembre 2025 ; la préfecture étant sollicitée ce même week-end pour plusieurs cérémonies dans le département, à Fresse, Madame Annick Pâquet, Secrétaire Générale de la préfecture, représentait Monsieur le Préfet. Les cérémonies ont débuté au col de la Chevestraye, par le mot d'accueil du président, devant cette stèle de granit, symbole de mémoire rendant hommage à celles et à ceux qui se sont sacrifiés pour nos libertés.

2024 avait mis à l'honneur le 20ème BCA suite à des Recherches sur le Sergent DUMONT. **2025 mettait à l'honneur la 1 ère DFL avec l'inauguration d'un panneau de « La route de la 1ère Division Française Libre »** en présence de Mme Marie-Hélène Châtel déléguée de la mémoire de la 1ère DFL et d' Olivier Cardot délégué de la Fondation de la France Libre en Haute Saône.

Étaient associés à nos cérémonies , la mémoire de deux hommes que beaucoup d'entre nous ont bien connus, qui ont combattu ici à Fresse sur nos lieux de mémoire en les personnes de Mr **Paul Colney** (ancien Légionnaire de la 1 ère DFL), décédé en 2017, et de Mr **Maurice Millet** (ancien du 2 ème BZP de la 1 ère D.B , décédé en 2022.

A ces deux héros, vient s'ajouter deux enfants du pays **Claude Choumiloff - Grandjean** ,tombé au champ d'honneur en Italie le 12 mai 1944, de la 1 ère D.B . L'unité du brigadier chef Claude Choumiloff Grandjean participa à la libération de Fresse le 27 sept.1944, mais ce brave manquait et n'eut pas eu le bonheur de retrouver les siens; et **Mr Cutillas Jean** ayant lui combattu à Fresse dans les rangs de la 1ère DFL, (il a été par la suite conseiller municipal et président des A-C de notre village).

Les couleurs hissées, le dévoilage de la plaque est fait par Mr Alain Dague, maire de Fresse, Mme Marie-Hélène Châtel, Olivier Cardot et votre serviteur .



IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les résumés historiques du 2ème RCA & du 2ème BZP , ainsi que les combats de la 1ère DFL du 29 septembre au 19 novembre sur la ligne de crête Le Mavoy, Le Plainet, le Roc du Plainet jusqu'au Coporot, jusqu'à la reprise de ce col sont relatés. Mme Châtel clôturera ces récits historiques par le pourquoi de la présence des panneaux de cette route de la 1ère DFL, le souvenir et la mémoire de ces combattants.

L'hommage aux morts tombés pour la France à La Chevestraye fait , il est suivi du dépôt de deux gerbes déposées par le 2ème RCA , puis par Alain Dague secondé par Mme Châtel et Mr Olivier Cardot délégués de la 1ère DFL, suivit de « aux morts » , la minute de silence . L'hymne national clôture cette 1ère phase, qui était orchestrée par la sono de mon camarade et ami Alain Banach.

La 2ème cérémonie se fait aux Larmets devant la stèle du 2ème Zouave, orchestrée cette fois-ci par une trompette et un jeune tambour. L' hommage est fait aux combattants du 2ème BZP et aux Sapeurs du B.on du génie tombés à leurs cotés, deux gerbes sont déposées; la 1ère par Yves Jeanroy , président du souvenir Français et l'autre par Mr Viney président des médaillés militaires

La 3ème cérémonie s'est déroulée à l'école du village, devant les plaques de l'appel du 18 juin, de la 1ère DFL -1ère DB et la plaque Rhin et Danube . Une gerbe est déposée par Mme Sylvie Coutherut conseillère départementale.

A l'issue de cette 3ème cérémonie, le défilé est formé pour se rendre au monument aux morts pour la dernière partie de nos manifestations et est emmené au roulement du tambour du jeune Tom , venu accompagner son professeur de musique, Mr Grandemange. Dernière montée des couleurs, Le dépôt de gerbes est effectué par Mr Alain Dague, maire et de Mr Daniel Varney président de la FDAC. La gerbe préfectorale est déposée par Mme Annick Pâquet. Les sonneries réglementaires clôturèrent cette dernière phase.

### **Remerciements de la section**

Le président, au nom de notre commune et de notre section, fit les remerciements d'usage aux élu(e)s , aux présidents ou délégués d'associations patriotiques , à leurs portes drapeaux de la région présents ou excusés.

« - Remerciements à toutes et à tous de votre présence aujourd'hui pour avoir été à nos côtés pour cette inauguration et à nos commémorations de libération ,

Mon 2ème grand Merci va légitimement à mon camarade Alain Banach qui m'a préparé avec rigueur et professionnalisme les protocoles de ces cérémonies et a assuré sa présence malgré de nombreux déboires de Sono !!!!

Merci également à M. Grandemange trompette et Tom jeune tambour, qui ont assuré les sonneries pour les 2 et 3 ème cérémonies, le défilé et animations au monument et sur la place .

Merci à l'équipe municipale pour la préparation du terrain , l'installation du panneau et l'entretien de nos lieux de recueillement.

Je remercie également toutes les personnes qui se sont excusées , autorités , élus , invité(e)s qui étaient prises pour d'autres missions leur incombant, ou pour des problèmes de santé. Mes pensées vont à nos malades et particulièrement à Mr Hubert DIRAND président de Mélisey qui s'est excusé de ne pas pouvoir être avec nous ce jour !!

En conclusion , un grand merci à toutes et à tous !; Nous espérons vous avoir à nos côtés l'année prochaine !! »

A l'issue de ce dernier discours ; les remerciements sont faits aux 16 portes drapeaux, sapeurs pompiers et musiciens.

Le défilé motorisé , puis à pied clôture nos cérémonies. Un petit medley musical est donné devant la salle des fêtes avant de prendre le verre de l'amitié et de visiter l'exposition sur la 1ère DFL.

### **Panneaux « Route de la 1ère DFL »**

Des panneaux jalonnent nos routes hautes-Saônoises depuis Sept 2023, dans les communes de Moffans, Lyoffans, Palante, au pays de Lure , 25 panneaux environ ont été posés dans différentes communautés environnantes. Après l'inauguration de Fresse , il en restera une bonne dizaine à poser dans le département.

### **Cérémonie du 11 Nov**

Par une belle et fraîche journée de ce mois de novembre, nous avons célébré le 107ème anniversaire de la commémoration de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Le président après avoir remercié de leur présence Mme la professeur des écoles, les enfants, leurs parents ainsi que la population présente, dans son mot d'accueil , rappelle brièvement ce qu'est le 11 Novembre:

<< Le 11 novembre, ce n'est pas un jour férié comme les autres !!! C'est un jour de mémoire, de respect, de gratitude.

Chaque année, à cette date, la France rend hommage à tous ses soldats morts pour elle, quel que soit le conflit.

Le 11 novembre 1918 marquait l'armistice de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, mettant fin à quatre années d'un conflit meurtrier qui a coûté la vie à plus de 1,4 million de soldats Français. Depuis, ce jour est devenu un symbole du sacrifice, du courage et de la paix retrouvée.

Mais au-delà des cérémonies officielles, des gerbes déposées et des discours prononcés, le 11 novembre, c'est aussi une transmission de valeurs : celles du souvenir, de la fidélité à notre Histoire et de la reconnaissance envers celles et ceux qui ont porté nos couleurs dans l'adversité. >>

En fin de son accueil , il remercie et salue le devoir de mémoire de la famille Bohême : Jean Sébastien notre porte-drapeau depuis 2 ans ½ , sa fille Jeanne qui s'est investie il y a juste

un an dans la lecture des messages de l'UFAC, ( union fédérale des A-C). Rachel sa compagne commence aujourd'hui en tant qu'opératrice du son . Je remercie toute la famille Bohême de son investissement dans la section des A-C .

Le message d 'accueil fait, les couleurs sont hissées , le message de l'UFAC a été remarquablement lu par Jeanne. Sa prestation a été chaleureusement applaudie par tous et nous lui réitérons nos remerciements.

Le message gouvernemental est lu par notre 1er magistrat Alain Dague

Il est suivi par la remise d'un diplôme au sapeur pompier Jean-Baptiste Cremel , suite à sa formation d' équipier SSUAP par Nicolas responsable du CPI.

L'appel des enfants de Fresse, morts pour la France gravés dans le marbre de notre monument, est fait par le président d'honneur Michel Dague .

Le dépôt de la gerbe municipale est fait par Mr le maire et Gilbert Herriau vice président; la gerbe du Souvenir Français est déposée par Michel Dague, secondé par Jean-Baptiste sapeur pompier récompensé.

Suit la fatidique minute de silence, la Marseillaise est chantée par les **26 enfants** dirigés par leur professeure et est reprise par la sono . A la demande du président, les personnes présentes volontaires chantaient en même temps l'hymne national. Le volume de ce premier essai n'étant guère concluant par rapport au chant des enfants ; nous tenterons l'expérience à la prochaine cérémonie afin de nous améliorer !!



Fin de cérémonie, le retour est fait à la salle des fêtes, le vin d'honneur est offert par la municipalité .

Nous remercions Claude Formet pour l'envoi des nombreuses photos prises ce jour. Avec la fin d'année qui s'approche inexorablement , nous souhaitons au conseil municipal, à toute son équipe, aux Fressaises et Fressais , malgré la conjoncture de notre pays, de pouvoir passer de bonnes fêtes de fin d'année en famille. Nous vous présentons nos vœux les plus chaleureux pour 2026, et espérons vous avoir aussi nombreux à nos côtés pour les futures cérémonies.

A noter sur vos agendas :

Notre A.G est programmée pour le samedi 28 février à 14 H30.

Comme je l'ai exprimé à mon mot d'accueil du 11 nov, nous recherchons parmi la population Fressaise des personnes quelque soit l'âge : jeunes , adolescent(e)s ou plus âgé(e)s , comme :  
-Technicien du son de façon à lancer les sonneries depuis un smartphone ;  
- Lecteur,(trice) (pour lecture de messages, récits historiques , listes de morts pour la France).

Si des personnes désirent nous rejoindre pour honorer ces postes (en étant ou sans être adhérent à notre section) , me contacter au 03 84 63 31 20 où contacter Jean-Sébastien au : 06 71 57 40 75; merci.

Patrick Gaudin

**\* Le Club des 4X4 des Mille Étangs :**



Le Club 4X4 des Mille Etangs vous présente ses vœux les meilleurs et les plus sincères pour l'année à venir!

**\* Le Club des Genêts à FRESSE :**

Les rencontres autour des jeux ont lieu toutes les deux semaines à La Loyère ou en cas de trop mauvais temps à la salle du conseil. Des marches sont organisées tous les mercredis, et le jeudi quand il n'y a pas les jeux.

En janvier, aura lieu l'assemblée générale (ouverte à tous) avec la traditionnelle galette.

Ce sera également le début du concours de dictée, le but étant d'aller le plus loin possible sur le plan départemental et on vise même le concours national. Bon, on verra bien.

Le 11 février, participation à l'assemblée générale de la Fédération Départementale à Vesoul.

Nanou animera des projets Land'Art. Parmi les sujets à thème tels la soirée jaune ou la soirée autour du feu de la Saint Jean qui ont rencontré un succès mérité, sont envisagés un après-midi dansant à La Loyère , une déambulation au printemps.... D'autre part le groupe Land'Art participera à plusieurs animations avec les enfants de l'école dans le cadre de leur projet pédagogique. Les dates seront choisies ultérieurement.



Visite guidée de Luxeuil, qui sera suivie par un repas au lycée Lumière (fin mars début avril)

L'activité bricolage-décoration occupe quelques adhérents qui montrent leur savoir-faire lors de réalisations exposées suivant les saisons sur divers lieux de la commune.

Des marcheurs du club assurent l'entretien des 2 circuits balisés de la Bormilière et de la Caleuche.

Nous aurons à finaliser le tracé et le balisage du nouveau sentier des Bornes Royales au-dessus du bois du Sapoz. Les partenaires de cette opération sont la Communauté de Communes, l'Université de Franche Comté, l'Association de Recherche et d'Etude des Sites Archéologiques Comtois ...Le président souhaiterait une collaboration plus étroite avec l'association patrimoine et mémoire.

Des volontaires du club participeront à la sécurité et à l'intendance lors des courses cyclistes Granfondo Vosges les 17 et 18 mai, et la course des 3 Ballons les 6 et 7 juin. Pour cette activité, le club perçoit une indemnité. Claude FORMET assure le relais entre les organisateurs et les volontaires. Il envisagerait que des volontaires d'autres clubs rejoignent le groupe des signaleurs, bien entendu eux aussi indemnisés. Condition indispensable : avoir le permis valide et bien sûr être disponible à l'une de ces dates.

Pour des renseignements, vous pouvez contacter les divers responsables (marche : Angèle, Gérard) .( Bricodéco : Martine, Colette). La secrétaire (Joelle DAVAL) vous aiguillera auprès des divers autres responsables .

### **Renseignements et contacts :**

Claude FORMET 03 84 63 81 98

### **\* Fressanim**

Toute l'équipe de Fressanim vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous ses vœux pour l'année 2026 !



### **\* Les Fresse-en-l'air : la troupe de théâtre de Fresse !**

La troupe de théâtre de Fresse nous réserve encore de beaux moments ce printemps!

Pensez à réserver au 03 84 63 32 23 ou au 03 84 63 31 34 pour des places aux représentations suivantes :

\* Vend 6 mars 2026 : 20h30

\* Dim 8 mars 2026 : 15h

\* Sam 14 mars 2026 : 20h30

\* Dim 15 mars 2026 : 15h

\* Sam 21 mars 2026 : 20h30

**\* Fresse Patrimoine et mémoire :**



Tous les membres de l'association Fresse Patrimoine et Mémoire vous souhaitent une très belle année 2026 et espèrent vous compter nombreux à l'une de ses manifestations :

- ★ Samedi 21 Février à 17h : Concert Guitar'swing, Fresse Patrimoine et Mémoire – Salle des fêtes de Fresse
- ★ Samedi 30 Mai : 11h balade contée, suivie d'un pique-nique à partir de 12h30, Fresse Patrimoine et Mémoire– La Loyère, Les Rondey, Fresse
- ★ Dimanche 7 Juin à 18h : concert d'orgue, chant et saxophone par La Luthrelle - Eglise St Antide, Fresse - organisé par Fresse Patrimoine et Mémoire
- ★ Dimanche 21 Juin à 19h : Apéro concert Léopold Band et Jazzouille – Salle des fêtes de Fresse, organisé par Fresse Patrimoine et Mémoire

**\* Le Rucher Ecole des 1000 Etangs :**

Le rucher-école vous souhaite, malgré une année qui a été difficile à cause du frelon asiatique, de joyeuses fêtes !



Pour toutes demandes d'informations, merci de contacter Gilles Bossy, le secrétaire du Rucher-École par mail ou par téléphone.

Gilles Bossy, le secrétaire / gillesbossy@wanadoo.fr / 06.08.15.84.29

---

## PORTRAIT : Une vie au hameau des Renards

Roland Sarre habite dans la maison de ses grands-parents paternels au hameau des Renards depuis son mariage en 1977. Avant cela, il a vécu jeune enfant au Magny et ensuite au Jovis. La Famille Sarre est très présente encore sur la commune de Fresse, tante et cousin au Raddon, 2 sœurs de son père au Larmets et à la Chevestraye.

Il a commencé à travailler à 14 ans chez Laurent à Plancher les mines dans les années 60 à une époque où beaucoup de Fressais trouvaient du travail dans cette localité.

Il se souvient au début des conditions de travail très dures et des salaires très bas, aussi d'un chef d'équipe qui lui disait: prends ta « bormain » (ta bonne main en patois). A l'époque, on contrariait les gauchers.

Il a passé quasiment toute sa vie active dans cette entreprise en passant par tous les ateliers de visserie, est devenu régleur puis chef d'équipe.

Les parents étaient eux aussi ouvriers, sa maman a notamment travaillé au tissage du Raddon, son papa aussi chez Laurent.

Une fois le travail à l'usine terminé, il fallait aider les parents à la maison. Ils cultivaient les pommes de terre et les légumes dans la choulière, élevaient des poules, des lapins, il y a eu jusqu'à cent lapins. Ils ont aussi élevé des chèvres pendant un temps.

Il y avait aussi l'affouage avec son père ou des amis pendant ses jours de congé, il a aussi très jeune effectué des travaux de labourage pour arrondir les fins de mois aux Renards et dans d'autres hameaux du bas du village.

Roland a acheté son premier tracteur en 1980, un petit Massey-Ferguson précise-t-il, son père lui n'aimait pas les nouvelles machines, il a fané à la main toute sa vie.



« Tout bon fressais, tout bon français » dit-il mais Roland se sent d'abord fressais et peut-être même des Renards avant tout. Il confie qu'il n'a jamais pensé vivre ailleurs qu'ici, ni partir en vacances, « Pourquoi faire ? Je suis bien quand je suis au milieu des bois à écouter les petits oiseaux, au fond j'aime bien le contact mais j'aime bien ma solitude aussi » ajoute-t-il.

A la retraite en 2007, il continue, en prenant plus son temps, ce qu'il faisait déjà quand il était actif, effectuer des travaux agricoles, bricoler, s'occuper de son bois, jardiner et rendre beaucoup service dans le hameau ou ailleurs dans le village.

Il se sent bien sur son tracteur, dit qu'il aurait bien aimé être agriculteur même s'il voulait être mécano quand il a quitté l'école.

Aux Renards, par le passé, il y avait plus de parcelles cultivées. Dans la maison mitoyenne accolée à sa maison, il y avait des vaches et un cheval. Il y avait aussi un atelier de distillerie dans le hameau.

Depuis, comme dans les autres hameaux, la friche a progressé, souvent les héritiers n'ont pas repris une fois les anciens disparus. Il ajoute que ce n'était pas riche dans le bas du village, dans le haut, il y avait les entreprises, les commerces et les artisans et donc des gens qui avaient un peu plus de bien. En bas il n'y avait que le café-épicerie Parisot et le tissage du Raddon.

Roland a été acteur et témoin de la vie passée du village.

Il se souvient des fêtes de conscrits qui pouvaient durer une semaine et de la tradition des « mais », période pendant laquelle on faisait des farces comme déplacer des pots de fleurs ou démonter quelque chose et le remonter ailleurs. A la fin, tout était remis en place et les plaisantins étaient invités à boire un coup.

Figurent aussi en bonne place dans ses souvenirs les kermesses au Volvet avec le gai tonnelier qui faisait de la musique sur des tonneaux, la coopérative « la Fraternelle » avec les tripes du vendredi soir cuisinées par Léa Choffey.

Il pense beaucoup à Gilbert Guyot du Magny, récemment disparu, ancien conseiller municipal et membre en son temps de la clique musicale, personnage truculent qui a marqué l'histoire du village.

A une époque où les loisirs étaient rares, les veillées avaient un rôle important, un samedi chez l'un un samedi chez l'autre, on jouait aux cartes, on mangeait la saucisse et le jambon, Les femmes brodaient, si sa mère brodait uniquement pour la famille, beaucoup de femmes du village écoulaient une partie de leur production à Luxeuil.

Bien sûr, tout ne se passait pas toujours dans l'harmonie, à l'école du Magny d'abord puis à celle du village, il se souvient que gamin du « bas », il se bagarrait avec ceux du « haut ».

Les querelles de voisinage étaient bien réelles parfois pour des riens. Un huissier de justice à Melisey arbitrait les différends chaque semaine.

Les soirs d'élection, au café parisien dans le centre du village, l'atmosphère était souvent électrique.

Mais au total, le Fresse d'hier était plus convivial que celui d'aujourd'hui, il y avait plus de lien social.

Roland confie aussi qu'il est patoisant. Il dit l'avoir appris très jeune en écoutant une grande tante et un grand oncle qui se parlaient en patois. Il a aussi été pompier durant 13 ans, faisait la tournée dans les hameaux et discutait alors avec les patoisants.

Dans les années 2000, il a participé à un reportage de France 3 régions consacré au patois et il a pris aussi l'habitude d'assister au théâtre en patois à Servance même si dit-il ce n'est pas exactement le même d'une vallée à l'autre.

Il évoque également les sobriquets notamment celui de sa grand-mère paternelle qui avait été attribué au père de celle-ci, il était tombé d'un arbre et s'était cassé le nez d'où le surnom Dounez.

Quand on aborde en fin d'entretien la nécessité de préserver le patrimoine et la mémoire du village, Roland se dit admiratif des réalisations du passé comme la chaire de l'église, « il faut que les générations futures voient ce que nos anciens ont fait, garder ce qu'on a encore, le protéger ».

Il souligne également l'importance de la transmission familiale, ainsi il apprécie beaucoup que son petit-fils vienne souvent bricoler avec lui aux Renards.

*Entretien réalisé par Philippe Lovat de l'association Fresse Patrimoine et Mémoire*

.....

## Visite au Sytevom...

Si nous parlions un peu du SYTEVOM et de ses consignes...Une de nos élues a visité récemment le Centre de Tris de Noidans-le-Ferroux (sortie proposée par la CCME), et peut donc partager avec vous quelques bons gestes.

En ce qui concerne les ordures ménagères, elles doivent être en sacs fermés, lesquels sont par la suite brûlés. En plus de quelques restes alimentaires, on peut y jeter par exemple des mouchoirs en papier ou sopalin souillés, couches, coton-tiges, brosse à dents, vaisselle jetable...

Dans les poubelles jaunes, uniquement des emballages (sauf polystyrène, bois ou verre). Ex:tubes dentifrice ou pots yaourt ou crème, séparés de leur opercule, lavés ou non. Toutefois, bien vider les contenants et ne pas les imbriquer les uns dans les autres, sinon la séparation au Centre de Tris est impossible. Donc les déposer en vrac dans les bacs de tri à couvercle jaune.

Quant aux déchets en verre, uniquement les bouteilles, pots ou bocaux sans couvercle dans le PAV (Point Apport Volontaire Verre). La vaisselle (verre ou autre matière) doit aller en déchetterie.

Les textiles sont remis en PAV(Point Apport Volontaire) Relais dans des sacs fermés, destinés à devenir chiffons ou articles de Friperie.

Enfin n'oublions pas : il existe une solution pour chaque déchet : compostage, déchetterie ou encore ressourcerie.

Vous aussi vous souhaitez visiter le centre de tri : contactez la CCME !!

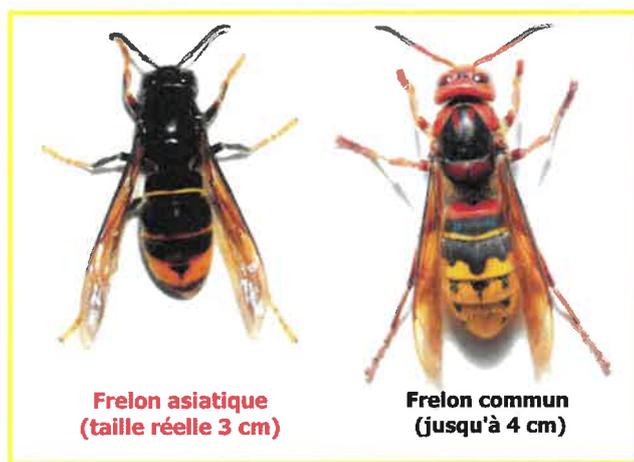
---

## PRÉPARER L'ÉTÉ : PIÉGER LES FRELONS ASIATIQUES

Le piégeage des frelons asiatiques est une mesure cruciale pour préserver les colonies d'abeilles.

### **Le reconnaître**

Nous vous proposons quelques conseils pour le reconnaître et piéger les fondatrices au printemps en limitant au maximum les risques pour les autres espèces.



Le saviez-vous ? A la recherche de protéines pour nourrir ses larves, ce prédateur consomme 40% d'abeilles et 60% d'autres insectes pollinisateurs (guêpes, papillons...). A la sortie de l'hiver, la reine fondatrice fécondée à l'automne émerge pour construire un nid primaire (10 cm) dans lequel elle va pondre. En phase de croissance, des ouvrières naissent et la colonie s'agrandit jusqu'à la fin de l'été atteignant 13 000 individus.

## **Le piège**

Le piégeage des reines fondatrices au printemps n'éradique pas le frelon asiatique mais permet de limiter les dégâts dans les ruches. En effet, la capture des reines limite la formation de nouveaux nids et évite ainsi l'émergence de milliers de nouvelles reines au printemps suivant.

Il existe différents types de pièges qui peuvent être achetés dans le commerce. Il est également possible de les fabriquer soi-même, de nombreux tutos sont disponibles sur internet.

Cependant il est **crucial de bien vérifier que le système permet aux autres insectes** (guêpes, abeilles, mouches...) **de ressortir**. Il est conseillé de le doter d'orifices de 5 mm permettant aux petits insectes non ciblés (guêpes, abeilles...) de s'échapper et d'un trou d'entrée suffisamment large pour laisser passer le frelon asiatique mais trop étroit pour le frelon européen et les papillons (9 mm).

En effet, sans système de sélection physique des insectes par la taille, le frelon asiatique représente seulement 1 à 4 % des insectes capturés...

## **L'appât**

Au printemps, le frelon asiatique va rechercher une nourriture sucrée. Vous pouvez utiliser de l'appât du commerce ou préparer un mélange maison (1/3 bière – 1/3 vin blanc – 1/3 sirop). On peut également récupérer du fond de brassin.

Comme l'alcool se dégrade, il est conseillé de renouveler l'appât tous les 8-10 jours maximum (3 à 4 jours en cas de coup de chaud) afin de conserver l'efficacité du piège et limiter les prises d'insectes non ciblés. Mais ne pas laver le piège ! Quand un frelon est piégé, il libère des phéromones qui vont attirer d'autres frelons. Il est même conseillé de laisser des frelons morts, le plus difficile étant de piéger le premier frelon !

Le renouvellement de l'attractif doit tenir compte des conditions météo. Un appât sera attractif s'il fait beau et chaud, car ces conditions sont favorables aux frelons. Si du mauvais temps est prévu pendant une semaine, il vaut mieux attendre que la météo redevienne favorable avant de remettre un appât frais sinon celui-ci se détériore et devient moins attractif lorsque le beau temps revient.

## **Où mettre le piège ?**

Dans la mesure du possible, prioriser les lieux attractifs pour le frelon, à proximité d'une zone de nourriture (ancien nid, jardins, ruches...) en privilégiant les endroits où le frelon asiatique cause des gros dégâts sur les ruchers d'automne.

Il est recommandé de placer le piège à une hauteur comprise entre 0,50 m et 1,50 m avec une exposition au soleil le matin et plutôt à l'ombre l'après-midi.

### **Quand piéger ?**

La période de piégeage démarre en général en tout début de printemps lorsque la température approche de 15°C et se termine mi-mai. Cela correspond au moment où les reines sortent pour construire leur nid primaire. La période de piégeage peut démarrer plus ou moins tôt selon l'altitude et la météo.

Il ne faut pas non plus piéger trop longtemps. En effet, au bout de 6 semaines les reines ne sortent plus de leur nid. De plus, à partir de juin, on piège d'autres insectes, notamment du frelon européen.

Pour une efficacité optimale, le piégeage doit être répété sur au moins 4 années consécutives.

---

## TRAVAUX

### **Un projet de rénovation ? Des travaux en vue ?**

Pensez à prendre contact avec les services de la mairie pour constituer votre dossier dans les délais.

Mme GOURDEL : 03 84 63 32 58 et [contact@mairiefresse.fr](mailto:contact@mairiefresse.fr)

et n'oubliez pas ... les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, doivent être effectués **les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30 Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

---

## DIVERS

- **Inscription sur les listes électorales** pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 : sur Internet jusqu'au 4 Février, en mairie jusqu'au 6 Février 2026.
- **Vous allez passer un examen en 2025** : CAP, BEP, Bac, permis de conduire ?

Attention, l'attestation de recensement militaire est **obligatoire** pour passer l'examen !

**Comment faire ?** Les jeunes, à compter de leur seizième anniversaire, sont invités à venir en Mairie se faire recenser munis de leur pièce d'identité et livret famille. Le document qui leur est donné alors, est nécessaire pour obtenir l'attestation à l'issue de la **journée citoyenne**, attestation qui vous sera demandée pour passer des examens tels que baccalauréat, permis de conduire, etc...

- **Restauration à emporter...**

**\*Tous les jours** : livraison de repas à domicile à Fresse. AUX MILLE SAVEURS *Bastien Quenisset* 03 84 63 04 57

**\* Tous les mardis soir**, vous pouvez retrouver LOU PIZZA sur la Place de la Salle des Fêtes 06 63 69 46 04

**\* Tous les mercredis soir**, venez essayer et adopter les produits de PIZZAS 413 au col de la Chevestraye 06 61 76 87 24

**\* Tous les jeudis soir**, de 19h à 20h vous pourrez récupérer vos commandes de plats asiatiques, Place de la Salle des Fêtes. Commandes : [www.ducotedechezshuai.fr](http://www.ducotedechezshuai.fr) ou au 07 82 73 88 92 avant 15h le jour même.

.....

## Agenda du semestre

- ★ **Samedi 21 Février à 17h** : Concert Guitar'swing, Fresse Patrimoine et Mémoire – Salle des fêtes de Fresse
- ★ **Vendredi 6 Mars à 20h30** : représentation de théâtre Les Fresse en l'air
- ★ **Dimanche 8 Mars à 15h** : représentation de théâtre Les Fresse en l'air
- ★ **Samedi 14 Mars à 20h30** : représentation de théâtre Les Fresse en l'air
- ★ **Dimanche 15 Mars à 15h** : représentation de théâtre Les Fresse en l'air
- ★ **Samedi 21 Mars à 20h30** : représentation de théâtre Les Fresse en l'air
- ★ **Samedi 28 Mars et Dimanche 29 Mars** : concours de meute, la voie du sanglier, ACCA, salle des fêtes Fresse
- ★ **Samedi 11 Avril à 14h** : opération Village propre. Rendez-vous Ateliers municipaux
- ★ **Samedi 18 avril** : TRAIL de l'école – Association Abeille et les associations de Fresse
- ★ **Samedi 23 et dimanche 24 Mai** : FRESSE 4X4 COUNTRY organisé par le club 4X4 des 1000 étangs

- ★ **Samedi 30 Mai** : 11h balade contée, suivie d'un pique-nique à partir de 12h30, Fresse Patrimoine et Mémoire– La Loyère, Les Rondey, Fresse
  - ★ **Dimanche 7 Juin à 18h** : concert d'orgue, chant et saxophone par La Luthrelle - Eglise St Antide, Fresse - organisé par Fresse Patrimoine et Mémoire
  - ★ **Samedi 13 et dimanche 14 Juin** : fête du village, place de la Salle des Fêtes - Fresse
  - ★ **Dimanche 21 Juin à 19h** : Apéro concert Léopold Band et Jazzouille – Salle des fêtes de Fresse, organisé par Fresse Patrimoine et Mémoire
  - ★ **Juin** : Portes Ouvertes du Rucher École des 1000 Etangs, Fresse
- .....

## NOUS CONTACTER



### Mairie, horaires d'ouverture



**La mairie sera fermée du 25 décembre 2025 au 4 Janvier 2026**

Mesdames Dubois et Gourdel vous accueillent les :

- Lundi de 8h à 12h et 13h à 17h
- Mardi de 9h à 12h et 13h à 18h
- Mercredi de 8h à 12h
- Jeudi de 8h à 12h et 13h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h et 13h à 17h

Vous pouvez également nous joindre par courriel : [contact@mairiefresse.fr](mailto:contact@mairiefresse.fr)

Et par téléphone : **03 84 63 32 58**

# La rubrique de l'école et du périscolaire

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

# Flapi et Praline



Les lutins farceurs, Flapi et Praline, sont arrivés dans notre classe de maternelle.

Ils sont venus du Pôle nord en montgolfière le 1er décembre. Ils font des bêtises la nuit et dorment la journée.

Ils ont écrit et dessiné sur les tables, ils ont escaladé l'armoire de la maitresse pour manger nos chocolats et Praline a secouru Flapi qui était attaché au dessus de la marmite.

Ils repartiront avec le Père Noël sur son traineau.

Nous sommes contents d'avoir les lutins à l'école



*La classe de Maternelle*



# Carte de Noël

Depuis le mois de septembre, de petits elfes prennent plaisir à confectionner des cartes pour les Anciens du village. Ils collent, décorent, écrivent, râlent et rient... Au total, 150 cartes ont été réalisées au cours des trois derniers mois et ont été distribuées le 13 décembre.



## C'était mieux avant



Cette année, le centre va découvrir la vie des enfants d'autrefois. Ils ont commencé par créer une capsule temporelle destinée aux futurs élèves de 2030. Puis, au fil de l'année, ils remonteront progressivement le temps. Grâce à la découverte de la webradio, ils partiront à la rencontre des générations précédentes afin d'en apprendre davantage sur la vie à l'école, leurs jeux, et bien d'autres aspects du quotidien d'antan.



**Pour mener à bien ce projet, nous souhaiterions** recueillir des témoignages sur la vie des habitants lorsqu'ils étaient enfants. Si vous souhaitez participer à cette transmission générationnelle, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- partager vos souvenirs avec les enfants lors d'un goûter,
- leur faire découvrir les jeux de votre enfance (tarot, crapette, belote, pogs, billes...),
- ou encore nous écrire un témoignage qui sera lu au centre

**Votre contribution sera précieuse pour nourrir leur découverte du passé.**

**Contact :** Ludivine BIENNARD : 07 49 61 15 34 /  
polefresse@francas70.fr ou dans la boîte aux lettres de l'école.